

LE QUOTIDIEN

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34. Bruxelles, à l'Officiel de Publications

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 24 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Étranger, frais de poste en plus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 29 JANVIER 1885.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

On discute à la Chambre le budget extraordinaire. Nous ne suivons pas cette discussion dans ses détails. Nous en connaissons d'avance les résultats. Les conclusions de la commission, conformes aux propositions du gouvernement, seront adoptées sans réserve, on pourrait même dire sans examen. En dehors du budget ordinaire, qui, on le sait, est lui-même en déficit, nous aurons, cette année encore, un budget extraordinaire de 200 millions, dont l'emprunt à jet continu, sous forme d'émission de bons du Trésor, sera tous les frais ; à quoi il faut ajouter un certain nombre de budgets accessoires qui, incidemment et sans faire de bruit, élèvent à près de quatre milliards les charges des contribuables.

La majorité, comme d'habitude, votera tout cela à peu près les yeux fermés. Qu'obtiendrons-nous à débiter, un à un, les divers chapitres de ces budgets parasites qui ont pour but de masquer la réalité des choses et de dissimuler la pénurie des ressources du Trésor ?

Pour nous, la question n'est pas là. Elle est dans le principe même de notre comptabilité financière, dans le système tout entier qui a prévalu depuis quelques années et qui tend à passer à l'état de tradition.

M. Léon Say, dans le remarquable travail qu'il a publié tout récemment sur le budget et dont nous avons apprécié la pensée supérieure, a été obligé de rappeler les règles élémentaires qui seules peuvent assurer le bon ordre des finances. Ce sont surtout l'unité, la clarté et la sincérité des budgets.

Pourquoi deux, trois budgets, lorsqu'un seul devrait suffire ? Toutes les dépenses sans exception, toutes les recettes au moyen desquelles il faut y pourvoir, ne devraient-elles pas constituer un ensemble, un bilan général de nature à faire saisir d'un seul coup d'œil la véritable situation ?

Pourquoi agit-on différemment ? Uniquement pour faire illusion au pays, amoindrir le contrôle des Chambres et, grâce à des complications infinies de comptabilité publique, faire passer dans des budgets troubles toutes sortes de choses qu'on ne pourrait obtenir si on les montrait trop clairement.

L'accumulation des budgets n'a abouti qu'à fausser leur sincérité et à détruire la clarté qui devrait être leur première condition.

Le ministre des finances prépare en ce moment le budget de 1886 ; qu'il ait le courage, en devrait même dire l'honnêteté, de proposer carrément la suppression du budget extraordinaire. Il aura accompli en ce cas une réforme qui illustrera son nom dans notre histoire financière. M. Germain le lui a demandé hier dans un discours plein de considérations sérieuses. Nous nous unissons à l'honorable député.

La suppression du budget extraordinaire est depuis longtemps notre *Delenda Carthago*.

Il n'y a aucune raison pour ne pas faire rentrer les dépenses de la guerre et de la marine dans le budget ordinaire. Il y en a mille pour rayer de tous les budgets les travaux publics auxquels sont affectées des ressources exceptionnelles. La désastreuse affaire des chemins de l'Etat n'a que trop duré. Il faut la livrer sans réserve à l'industrie privée, ainsi que les canaux et les ports, et en exécuter définitivement le Trésor. Quant aux écoles qui risquent de nous coûter un milliard sans compensation, il est temps de mettre un terme à cette dangereuse fantaisie, qui n'a d'autre but que de servir le fanatisme laïque dans saluette acharnée contre la religion.

Si la Chambre avait de l'énergie, elle n'aurait pas discuté ce budget, source fatale de tous nos embarras ; elle l'aurait aboli, et c'eût été certainement une mesure de salut public dont ses électeurs lui auraient tenu compte au moment prochain où elle se représentera devant eux. Mais ce serait trop demander à la majorité actuelle. Subissons donc encore une fois le budget de l'emprunt ; espérons que l'année prochaine, il aura cessé d'exister.

Protestation contre l'élection de l'Eure

La protestation suivante vient d'être adressée au Sénat :

Les soussignés, électeurs sénatoriaux du département de l'Eure, protestent contre l'élection de MM. le comte d'Osnoy et le général Lecointe. En premier lieu, par les motifs suivants : 1° Le premier lieu, par les motifs suivants, on s'est vu délégués de la ville de Bernay, lesquels ont été nommés dans des conditions illégales. La nomination de ces délégués a été validée par arrêté du conseil de préfecture en date du 2 janvier ; mais cet arrêté n'est point d'ordre de l'Etat n'a point été statué sur le pourvoi, et si l'élection des délégués de Bernay est nulle, les conditions matérielles de majorité ne sont remplies par aucun des candidats proclamés. Le second lieu, la majorité absolue étant de 333 voix, un seul candidat l'a dépassée de quatre

voix, l'autre l'a juste atteinte ; un déplacement de trois voix empêchait tout résultat au premier tour ; un déplacement de quatre voix obligeait à un second scrutin pour l'un des candidats.

Fourchais cette faible majorité, l'administration n'a pas reculé devant les moyens de pression les moins avouables. Elle communiquait et livrait à la publicité son journal, adressé à tous les députés, une lettre ainsi conçue :

Monsieur le préfet, J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux entretiens que j'ai déjà eus avec vous et après un nouvel examen, j'ai l'intention de proposer le classement au nombre des deux cent cinquante de chemins de fer à concéder à la compagnie de l'Ouest, de la ligne de Saint-Pierre-du-Vauvray aux Andelys.

Le chemin de fer de Saint-Pierre-du-Vauvray est un des plus utiles et des plus désirés par toute une région, privée de communication par voie ferrée avec le chef-lieu d'arrondissement.

Aussi, cette nouvelle, déjà exploitée dans l'arrondissement des Andelys par un candidat pendant les réunions du tirage au sort, qui coïncidaient avec le scrutin électoral, devait-elle produire le résultat attendu.

Cette promesse, produite sous forme d'intention révoquée au gré du ministre, et jetée dans la polémique électorale du dernier tour, entra dans les lettres recommandées aux compagnies de faciliter le transport des électeurs, à mis plus d'un délégué entre sa conscience et son intérêt.

Un pareil procédé constitue un acte de corruption électorale que la haute Chambre ne peut laisser passer, en face d'une majorité aussi précieuse : quatre voix et la majorité absolue.

C'est la violation de la neutralité promise par le gouvernement dans les élections, à l'heure précise où il était impossible de se défendre contre une pareille manœuvre, ou même de contrôler s'il était exact que le ministre des travaux publics eût ainsi trahi, dans un intérêt électoral, le classement des chemins de fer.

DUMESNIL, LÉON SEVAISTRE, marquis de CHAMBRAY, baron de FÉVAL, HOSPONNE comte de VALON, de COUMBRÉL.

LA SITUATION MILITAIRE EN CHINE

Un officier supérieur de l'armée française, interrogé par un correspondant du *New-York Herald* sur la situation militaire de la France en Chine, a bien voulu nous donner un exposé qui ne saurait manquer d'intéresser nos lecteurs :

« La guerre au Tonkin est une des plus grandes folies que jamais gouvernements ait pu entreprendre. C'est plus que l'expédition du Mexique, si justement reprochée à Napoléon III. L'Empereur y engloutit des millions et versé inutilement beaucoup de sang. Mais au moins l'honneur est resté sauf, et, quand on s'est rembarqué, on n'a perdu ni un canon ni un homme. En sera-t-il de même en Chine ? Je voudrais être prophète. »

« Nos troupes font des prodiges de valeur, qui ne servent à rien, à rien absolument. Les généraux Brière de l'Isle et de Négrier n'ont pas trois mille hommes à mettre sérieusement en ligne ; tout le reste est disséminé dans trente places différentes. Après le magnifique combat naval de Fou-Tchéou et l'heureuse témérité de l'amiral Courbet, il fallait faire la paix immédiatement. Mais les politiques qui nous gouvernent sont d'une telle incapacité, qu'ils n'ont même pas compris que c'était un miracle que la flotte française n'ait pas été prise comme dans une souricière !... L'expédition à Formose, fruit de l'imagination de Jules Ferry, est une insensité, et l'échec devant Kelung le montre bien. »

« Le ministre voudrait donner une vive impulsion à l'armée française au Tonkin et en Chine, et cherche un commandant en chef capable de mener la guerre avec énergie, et d'en finir avant les élections, qui, plus que jamais, sont l'unique préoccupation du gouvernement. Son maigre succès dans les élections sénatoriales du 25 janvier annonce clairement que le ministre sera battu dans quelques mois. Mais où trouver un général assez intelligent pour sortir la France du guêpier tonkinois ? Les généraux commandants des corps d'armée sont vieux en général et n'ont pas, pour la plupart, la capacité nécessaire pour mener à bien cette expédition lointaine, comme l'a fait en 1860 le général Cousin-Montauban (le comte de Palikao). »

« Aujourd'hui, le regard se tourne vers lui, quel général pourrait être envoyé en Chine ? Le général de Courcy lui plairait assez par son peu de notoriété. L'honorable général ne lui porte pas ombre ; mais s'il allait échouer ?... Le général Billot est plus capable, mais c'est un militaire qui a fait son chemin par la politique, qui s'est retiré du ministère (tout républicain qu'il est) pour ne pas chasser les princes d'Orléans de l'armée ; cela suffit pour le rendre suspect à M. Ferry. »

« Reste le général marquis de Galliffet. Mais celui-ci est jugé trop dangereux. Dans ses rêves, M. Ferry le voit, nouveau Bonaparte, revenir de sa campagne d'Égypte, qui serait la Chine, et faisant un nouveau 18 Brumaire aux acclamations de la France entière. Aussi, tout en étant avec lui d'une extrême politesse, et le regardant, il ne lui confiera pas la difficile et périlleuse honneur de tirer la France de cette déplorable guerre. Quand, une fois par an, le général de Galliffet va à une réception du ministère, M. Ferry ose à peine lui parler. »

« Puis, il sait bien que le général de Galliffet n'accepterait le commandement en chef de l'expédition qu'à des conditions suivantes : Il serait le maître absolu de diriger comme il l'entendrait les opérations militaires. Il aurait sous ses ordres des généraux choisis par lui, ainsi qu'un diplomate, de son choix également, pour traiter la paix dès qu'elle serait possible. »

« Pour tous ces motifs, M. Ferry se gardera bien de choisir le général de Galliffet. Au reste, l'expédition n'est nullement destinée à tomber ! D'abord, on parle de la distribution des rôles, viennent ensuite des anecdotes sur l'étonnant ténor et la faveuse merveilleuse chargés des principaux rôles. »

« On nous dit qu'on vient le ténor, et on a bien soin de rappeler le nombre de centesses et de bourgeois qui se sont senties toutes tristes quand il a quitté leur ville. La faveuse était, à Bucharest et à Lisbonne, la coqueluche de la haute société. Ducs, infants, généraux, étaient à ses pieds et eussent crevé dix chevaux pour aller chercher des violettes à cette diva qui chante faux. Ce n'est pas tout. On nous apprend le nom de la coqueluche qui a préparé ses robes et ses costumes. La veillée espère que costumes n'allaient pas, et il a fallu passer la nuit pour

déchanter un corsage qui ne mettait pas assez en relief les splendeurs de sa taille.

Tout Paris suit ces misères, et où que vous allez vous les entendrez réciter par une foule de gens qui semblent les avoir apprises par cœur dans le journal qui les a révélées écrit et écrit. Il n'y en a que pour ce corsage et pour la créature qui le porte, et vous seriez très mal reçus si vous parliez d'autre chose.

Après le théâtre viennent les tribunaux. Les débats de la cour d'assises sont de force à faire concurrence aux canons des coulisses. On raffole de tout ce qui se rapporte à un criminel ou à un scélérat bien nerveux. On est très friand de savoir quel mine ils font dans leur cachot. Celui-ci fume des cigarettes et lit *Rocambole* qui lui a appris son métier. Il questionne son gâbler pour savoir s'il a une bonne presse. La scélérat reçoit des déclarations cachées dans des bouquets et a obtenu la faveur de se faire coiffer tous les matins, afin de paraître d'une façon convenable devant le magistrat qui procède à l'instruction et devant l'avocat qui doit la défendre.

Déjà les femmes les plus vertueuses et les plus protégées postulent pour obtenir du président des assises une place dans le prétoire afin d'assister aux débats. C'est pour elles un spectacle bien autrement curieux qu'un drame, car il va sans dire qu'elles mettent le réquisitoire de M. le procureur général bien au-dessus des regards des plus fougueuses de M. Taillade ou de M. Marais. Et puis, faisons connaître le fond de leur pensée. Ces dames ne sont pas fâchées d'exhiber à un très joli chapeau rose, ce qui leur permettrait de revendiquer une petite part dans les éloges qu'on fera dans les gazettes de l'élegant auditoire qui se trouvait dans le prétoire.

Selon mon humble avis, comme intérêt, les détails sur les atours d'une chanteuse d'opéra et ceux sur les gredins qui rendent des comptes à la justice se valent. Mais privez-les donc non-belles diseuses de riens, et vous verrez quel vide vous ferez dans leur esprit. Elles n'ont plus rien à raconter à ces attendris et à ces arriérés qui, au risque d'être pas à la dernière mode, s'occupent un peu moins des événements du jour et un peu plus de leur ménage.

Le cabotinage est viv aussi en littérature. C'est lui qui nous vaut ces livres qui promettent tant sur leur couverture.

En tête de ces sortes de livres, il faut placer *Les Lais de l'Érèbe, Elle et Lui*, puis *Correspondances privées*. Dans les *Elle et Lui*, l'auteur fait toujours de regretter la divulgation donnée de faits qui lui aurait voulu tenir secrets, oubliant que c'est précisément lui qui les a livrés en pâture à la foule.

Quant aux *Correspondances* qui pullulent aujourd'hui, que faut-il en penser ? Un écrivain, un homme de quel que importance vient à mourir. Ses amis fouillent ses tiroirs et découvrent quelques lettres et quelques documents, et quelques minutes après est venu accompagné de M. Rolly de Balnargues, commissaire de police. Les réacteurs ont protesté contre cette ordonnance d'expulsion et ont fait assigner sur le procès-verbal qui l'attestait, et l'obligé, qui est obligé de faire ce que contracte par la force. Il leur a été donné jusqu'à ce soir pour tout délai.

La question de l'Alsace-Lorraine au Reichstag.

Berlin, 28 janvier. — Au Reichstag, M. Kabis de propos a proposé de supprimer les pouvoirs législatifs de l'Alsace-Lorraine. Le sous-secrétaire d'Etat combat vivement les propositions, déclarant que, malgré la tolérance du gouvernement, l'attitude de la population est telle que le gouvernement ne peut pas renoncer aux mesures répressives dont il dispose. L'orateur ajoute que le gouvernement est disposé à combattre énergiquement l'agitation anti-allemande. (La suite de la discussion est renvoyée à demain.)

L'Italie en Égypte.

Rome, 28 janvier. — Une dépêche du Caire dit que le bruit par lequel l'Italie doit occuper Massouah.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

UNE DÉPÊCHE DE L'AMIRAL COURBET

Paris, 28 janvier. — Une dépêche de l'amiral Courbet donne de longs détails sur l'état de la flotte et sur divers événements qui lui sont nécessaires. L'amiral annonce qu'il fait ses préparatifs pour exécuter les instructions qu'il a reçues ; mais il ne fait aucune allusion à la perte ou à l'échec d'un cuirassé, ou à un autre événement de cette nature. Il indique, au contraire, les divisions qu'il a formées, les missions qu'il a données à chacune d'elles et parle de l'excellent état sanitaire de la flotte ; ponts, machines et chaudières ne laissent rien à désirer.

Le transport et le transport est au Tonkin et se dispose à rentrer en France, en ramenant un certain nombre de passagers. Ni l'amiral Courbet, ni le général Brière de l'Isle ne paraissent d'opinion régnant sur ce bâtiment.

Les troupes chargées d'aller renforcer la colonne du général de Négrier sont parties pour Chua en suivant les bords du golfe Nani ; et tout lieu sera à Lang-Son.

MARCHÉ SUR LANG-SON ET ATTAQUE DE TAM-SU. Depuis deux jours nos troupes marchent sur Lang-Son. Nous tenons de bonne source que l'action est engagée au nord du Tonkin, de Chua, où commande le général de Négrier, jusqu'à Kep, où se trouve le général Brière de l'Isle. Nos troupes refoulent les Chinois sur une étendue de plus de trente kilomètres, à travers le massif montagneux qui s'étend devant Inhanh et devant l'étendue de Thanh-Thoung, où les deux colonnes se donneront la main. On attend, au ministère de la guerre, les premières nouvelles de cette marche en avant, dans la soirée, et on attend également les premiers résultats du bombardement de Tam-Su, que l'amiral Courbet doit attaquer d'un moment à l'autre. Nos armées entrées dans la phase décisive de la campagne de Chine. L'époque des pluies va bientôt arriver au Tonkin. Il faut vaincre avant la mauvaise saison ou se voir condamné à l'inaction pendant la plus grande partie de l'été prochain. La nouvelle de la prise de Lang-Son peut nous parvenir avant la fin de la semaine.

NOUVELLES DU JOUR

Le Nonce.

Paris, 28 janvier. — L'Univers publie la note suivante : « Le Gaulois, donnant une forme précise à des bruits colportés depuis quelque temps par divers journaux, annonce le prochain départ de S. Exc. le nonce apostolique, Mgr di Rende. Il nomme même son successeur, qui sera Mgr Rampolla di Tindaro, actuellement nonce à Madrid. »

« Nous sommes fondés à dire que cette nouvelle, si elle est vraie, est une véritable catastrophe. Les relations difficiles, représentées à Saint-Siège au Franco avec le zèle, le talent et le tact qui le distinguent, et aux vertus duquel il n'est personne qui ne rende pleinement hommage. »

Les rebelles du Cambodge.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante : « Saigon, 28 janvier. — La situation est bonne au Cambodge. »

« Nos soldats et nos marins, aidés des miliciens et de nombreux auxiliaires indigènes, ont infligé aux rebelles et aux pirates de sérieux échecs. Leurs principales bandes sont en fuite ou dispersées. Nos trois colonnes les poursuivent. »

« Pnom-Penh et tous nos postes sont en état complet de défense. »

« Le colonel Miramon, qui avait battu Sivrotha à Mieng, a de nouveau mis en déroute le lendemain à Poycho. »

« Le reste de la bande d'Anouvong vers le Nord. Elle est privée de son chef qui a été blessé et qui a été

paru. Elle est poursuivie de près par nos troupes. »

« Un bande de 300 hommes, placés sous les ordres de Kés, premier lieutenant de Sivrotha, a été battu à Ra-h-Khioi, au-dessus de Krachnam, le 25, par une petite colonne commandée par le lieutenant de vaisseau Flaigny. »

« L'agitation est apaisée et la confiance est revenue partout. »

Comment on traite nos soldats.

Des plaintes unanimes s'élevaient ce moment sur la façon dont nos troupes à Madagascar sont approvisionnées en vin.

D'autre part, le Progrès militaire a publié la lettre suivante de la Réunion :

« Le commissaire de la marine ambitionnerait-il la renommée d'improviser et d'insérer les intendants ? C'est cependant une question d'humanité tout autant que de compétence administrative, qui lui impose de relever les forces physiques des hommes soumis à ses ordres, au lieu de leur faire distribuer des produits fraudés, et de l'usage ne fait qu'accroître l'amertume insupportable qui atteint le soldat. »

D'autre part, on écrit de Tamatave aux Tablettes des deux Charènes :

« Le nombre des malades augmente sensiblement, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Les malades qui sont à la mort, en France, le vin, changé en vinaigre, qu'ils ont apporté de Madagascar. Celui qui a apporté la maladie se voit par là même, et de si bon aux substituts de Rochefort (le vin de Cherbouge) sans doute, mais cher, mais il est inusable, et voit comment, en voulant économiser, on fait des dépenses inutiles. »

Le musée commercial de Paris.

Le National nous apprend que M. Rouvier, ministre du commerce, va faire installer un musée commercial dans les bâtiments de l'hôtel du boulevard Saint-Germain, n° 24. Ce musée sera, paraît-il, ouvert incessamment au public. On sait qu'il existe déjà à Bruxelles un musée commercial consulaire et que le gouvernement français en a établi deux, l'un à Milan, l'autre à Turin. En France, plusieurs sociétés industrielles et d'habiles commerçants ont pris l'initiative d'institutions de ce genre. Celles de Saint-Quentin, visité récemment par M. le ministre du commerce, ont paru très intelligemment établies. Le musée de Paris sera un musée central, comprenant les échantillons de produits étrangers transmis par nos consuls.

Charités royales.

Le Pape a envoyé trente-cinq mille francs pour les victimes de la catastrophe de l'île de la Louisiane ; le roi d'Italie vingt mille francs ; le prince Amédée, duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, cinquante mille francs ; l'empereur d'Autriche, vingt mille francs ; l'empereur d'Allemagne, vingt-cinq mille francs.

La République française et le XIX^e Siècle.

Paris, 28 janvier. — On annonce que la République française et le XIX^e Siècle vont fusionner.

Le drame du Cri du Peuple.

M. Gauthier, huissier près le tribunal civil de la Seine, s'est présenté hier matin, à dix heures, dans les bureaux de la rédaction du *Cri du Peuple*, 106, rue Richelieu, pour signifier au rédacteur en chef et mettre à exécution l'ordonnance d'expulsion prononcée par le président des référés. Les rédacteurs n'ayant pas voulu obtempérer aux injonctions de l'huissier, ce dernier, en présence de quelques minutes après est venu accompagné de M. Rolly de Balnargues, commissaire de police. Les réacteurs ont protesté contre cette ordonnance d'expulsion et ont fait assigner sur le procès-verbal qui l'attestait, et l'obligé, qui est obligé de faire ce que contracte par la force. Il leur a été donné jusqu'à ce soir pour tout délai.

La question de l'Alsace-Lorraine au Reichstag.

Berlin, 28 janvier. — Au Reichstag, M. Kabis de propos a proposé de supprimer les pouvoirs législatifs de l'Alsace-Lorraine. Le sous-secrétaire d'Etat combat vivement les propositions, déclarant que, malgré la tolérance du gouvernement, l'attitude de la population est telle que le gouvernement ne peut pas renoncer aux mesures répressives dont il dispose. L'orateur ajoute que le gouvernement est disposé à combattre énergiquement l'agitation anti-allemande. (La suite de la discussion est renvoyée à demain.)

L'Italie en Égypte.

Rome, 28 janvier. — Une dépêche du Caire dit que le bruit par lequel l'Italie doit occuper Massouah.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

AVIS ÉLECTEURS. — On procède en ce moment à la révision des listes électorales.

« Que nous avons attendu pas à la dernière heure pour assurer s'ils sont inscrits, et que ceux qui ne le sont pas fassent les démarches nécessaires, car, cette année, l'inscription prend une importance exceptionnelle, puisque cette liste servira de base aux prochaines élections législatives. »

« Les électeurs doivent s'assurer avant le 4 février de leur inscription ou de leur maintien sur les listes électorales. Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétaire. »

« Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du Journal de Roubaix. »

« Nous nous chargerons de vérifier leur inscription et, en cas d'omission ou d'irrégularité, ils seront aussitôt avertis. »

« Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance. »

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à 7 heures 3/4, dans la maison située à l'angle des rues Vancaresse et Blanchemalle et habitée par M. Ferpet, épicière. Le feu a pris naissance, on ne sait comment, dans une des chambres occupées, à l'étage supérieur, par plusieurs locataires, tous absents au moment.

Le propriétaire, M. Ferpet, a été atteint au front par une tuile, en voulant sauver la maison d'un des locataires, mais cette blessure est sans gravité. Il est bon de remarquer que Roubaix vient de traverser une période d'incendie sans que son rapport des incendies n'ait le premier qu'on constate depuis trois mois environ.

Denier des Ecoles libres. — Dimanche, 1er février, à l'église Sainte-Élisabeth, une quête au profit des Ecoles libres sera faite à la messe de midi par les Dames patronesses de l'œuvre. Denier. Pendant cette messe, la Concorde exécutera plusieurs morceaux.

Renseignements divers. — Sont dénommés hommes disponibles, les militaires atteints au service, qui, pour des raisons diverses, n'ont pas obtenu le temps légal. Les engagements conditionnels d'un an sont disponibles jusqu'au moment de leur passage dans la réserve de l'armée active, c'est-à-dire pendant quatre années ; disponibles aussi, les hommes de la deuxième portion du contingent, dont le ministre est libre de fixer annuellement le chiffre, et qu'il peut d'ailleurs maintenir pendant une seconde année au service, si leur instruction n'est pas suffisante ; disponibles, enfin, les hommes de la classe réservée par anticipation, c'est-à-dire six, sept, huit ou dix mois avant leur libération du service actif, et même, à la rigueur, les jeunes soldats de la classe qui ne sera appelée sous les drapeaux qu'à l'automne, mais qui n'en doit pas moins le service, à compter du 1er janvier.

LES EMPLOIS.

« Le Gaulois a reçu la dépêche suivante : »

« Alger, 28 janvier. — Le vapeur *Burgundia*, après avoir embarqué un escadron de spahis, a repris la mer à destination de Haï-Phong. »

« Le reste de la bande d'Anouvong vers le Nord. Elle est privée de son chef qui a été blessé et qui a été

paru. Elle est poursuivie de près par nos troupes. »

« Un bande de 300 hommes, placés sous les ordres de Kés, premier lieutenant de Sivrotha, a été battu à Ra-h-Khioi, au-dessus de Krachnam, le 25, par une petite colonne commandée par le lieutenant de vaisseau Flaigny. »

« L'agitation est apaisée et la confiance est revenue partout. »

Comment on traite nos soldats.

Des plaintes unanimes s'élevaient ce moment sur la façon dont nos troupes à Madagascar sont approvisionnées en vin.

D'autre part, le Progrès militaire a publié la lettre suivante de la Réunion :

« Le commissaire de la marine ambitionnerait-il la renommée d'improviser et d'insérer les intendants ? C'est cependant une question d'humanité tout autant que de compétence administrative, qui lui impose de relever les forces physiques des hommes soumis à ses ordres, au lieu de leur faire distribuer des produits fraudés, et de l'usage ne fait qu'accroître l'amertume insupportable qui atteint le soldat. »

D'autre part, on écrit de Tamatave aux Tablettes des deux Charènes :

« Le nombre des malades augmente sensiblement, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Les malades qui sont à la mort, en France, le vin, changé en vinaigre, qu'ils ont apporté de Madagascar. Celui qui a apporté la maladie se voit par là même, et de si bon aux substituts de Rochefort (le vin de Cherbouge) sans doute, mais cher, mais il est inusable, et voit comment, en voulant économiser, on fait des dépenses inutiles. »

Le musée commercial de Paris.

Le National nous apprend que M. Rouvier, ministre du commerce, va faire installer un musée commercial dans les bâtiments de l'hôtel du boulevard Saint-Germain, n° 24. Ce musée sera, paraît-il, ouvert incessamment au public. On sait qu'il existe déjà à Bruxelles un musée commercial consulaire et que le gouvernement français en a établi deux, l'un à Milan, l'autre à Turin. En France, plusieurs sociétés industrielles et d'habiles commerçants ont pris l'initiative d'institutions de ce genre. Celles de Saint-Quentin, visité récemment par M. le ministre du commerce, ont paru très intelligemment établies. Le musée de Paris sera un musée central, comprenant les échantillons de produits étrangers transmis par nos consuls.

Charités royales.

Le Pape a envoyé trente-cinq mille francs pour les victimes de la catastrophe de l'île de la Louisiane ; le roi d'Italie vingt mille francs ; le prince Amédée, duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, cinquante mille francs ; l'empereur d'Autriche, vingt mille francs ; l'empereur d'Allemagne, vingt-cinq mille francs.

La République française et le XIX^e Siècle.

Paris, 28 janvier. — On annonce que la République française et le XIX^e Siècle vont fusionner.

Le drame du Cri du Peuple.

M. Gauthier, huissier près le tribunal civil de la Seine, s'est présenté hier matin, à dix heures, dans les bureaux de la rédaction du *Cri du Peuple*, 106, rue Richelieu, pour signifier au rédacteur en chef et mettre à exécution l'ordonnance d'expulsion prononcée par le président des référés. Les rédacteurs n'ayant pas voulu obtempérer aux injonctions de l'huissier, ce dernier, en présence de quelques minutes après est venu accompagné de M. Rolly de Balnargues, commissaire de police. Les réacteurs ont protesté contre cette ordonnance d'expulsion et ont fait assigner sur le procès-verbal qui l'attestait, et l'obligé, qui est obligé de faire ce que contracte par la force. Il leur a été donné jusqu'à ce soir pour tout délai.

La question de l'Alsace-Lorraine au Reichstag.

Berlin, 28 janvier. — Au Reichstag, M. Kabis de propos a proposé de supprimer les pouvoirs législatifs de l'Alsace-Lorraine. Le sous-secrétaire d'Etat combat vivement les propositions, déclarant que, malgré la tolérance du gouvernement, l'attitude de la population est telle que le gouvernement ne peut pas renoncer aux mesures répressives dont il dispose. L'orateur ajoute que le gouvernement est disposé à combattre énergiquement l'agitation anti-allemande. (La suite de la discussion est renvoyée à demain.)